

Le Billet

de la Société culturelle du Pays Castrais

Président : Aimé Balssa, 37 rue Robert Schuman, 81100 Castres
 Vice-Pdt : Samuel Montagne, 185 Puech-Cabrier 81210 Roquecourbe
 Trésorier : Jean-Pierre Carme, 46 route de Sémalens 81710 Saïx
 Secrétaire : D. Serres, 5 rue de l'Hôtel de Ville, 81100 Castres
 Directeur de la publication : Didier Serres
 Expédition du Billet : Nicole et Jean-Pierre Maurel

Le Billet de la Société Culturelle du Pays Castrais n'a pas de périodicité régulière. Il est adressé aux adhérents en fonction des manifestations organisées par l'association.

Société Culturelle du Pays Castrais, 8 Place Soult, 81100 Castres - Courriel : scpc@sfr.fr - Site internet : scpccastres.fr



Le président et le bureau de la Société culturelle vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël.

29 mai 1873

Anacharsis Combes écrit au conseil municipal

Les registres des délibérations du conseil municipal offrent parfois des lectures bien instructives ! Ainsi, le compte-rendu de la séance du 31 mai 1873 reprend-il in extenso, ce qui peut surprendre, une lettre envoyée deux jours plus tôt aux membres de ce conseil municipal par Anacharsis Combes (1797-1877), personnalité castraise aux multiples facettes, défenseur de la culture et du patrimoine local.

À Messieurs les membres du Conseil municipal

Messieurs,

Depuis 1834, vingt-cinq de mes ouvrages ont été successivement donnés par moi à nos divers maires pour être déposés et conservés dans la bibliothèque de la ville. D'après les recherches ordonnées par M. le maire actuel sur ma demande, il n'en existe plus aucun, le seul qu'on a pu retrouver étant devenu sans valeur par le fait d'une seconde édition.

J'aurais fait bon marché de cet affront adressé à mon amour propre d'écrivain, j'aurais pu le dévorer en silence comme j'en ai dévoré bien d'autres dans la longue carrière que j'ai parcourue en cherchant à faire aimer, connaître et, par suite, mieux servir le lieu de ma naissance, et probablement de ma mort ; mais, par ses conséquences, il se rattache à des intérêts plus sérieux, sinon moins personnels.

Si, en effet, quelques livres relatifs à notre histoire locale, dans un but purement patriotique ou ayant trait à des questions administratives, au fur et à mesure qu'elles se produisaient sous nos yeux, ont été perdus par négligence, vendus comme papiers inutiles, peut-être même jetés au feu suivant un sentiment que je ne veux pas qualifier, des objets plus précieux peuvent avoir subi le même sort.

C'est à vous, Messieurs, qu'il appartient de veiller à la conservation des propriétés communales quelles qu'elles soient, monuments, livres, collections, tableaux, archives, objets d'art de toute espèce, etc. Je vous prie en conséquence de vouloir bien aviser aux moyens de reconnaître le véritable état des choses sous ce rapport. Les documents ne vous manqueront pas. Ils se trouvent consignés dans divers registres ou inventaires municipaux, dans des catalogues particuliers, dans des notes officielles fournies à vos prédécesseurs, notamment dans une délibération prise en l'année 1855 à l'occasion du classement des titres de propriété concernant la ville de Castres.

Jusqu'à présent, il reste constaté que nos petites richesses artistiques et scientifiques sont dans un état déplorable : la bibliothèque surtout est devenue sans valeur. Cela ne s'accorde nullement avec les sacrifices que notre budget annuel impose aux contribuables, avec les intentions généreuses du gouvernement, qui voudrait répandre sur tous les centres de quelque importance, comme est le nôtre, le sentiment des beaux-arts, l'action des sciences utiles et l'amour traditionnel du pays.

Veillez agréer...

Cette lettre fort bien tournée et écrite par une personnalité reconnue de la ville pose des problèmes de fond : la gestion de la bibliothèque municipale et la préservation du patrimoine castrais. Elle suscite chez les conseillers municipaux des réactions diverses. Ils proposent ou suggèrent :

- * le renvoi en commission, ce qui peut apparaître comme un souhait d'analyse du problème ou un désir de l'enterrer : *M. Sicard propose de nommer une commission pour examiner les motifs de la demande.*
- * la recherche des raisons ayant conduit à cette lettre : *M. Hilaire fait connaître au conseil qu'il a eu un entretien avec M. Combes et que ce dernier s'est plaint de l'enlèvement d'un aigle placé sur la porte principale de l'hôtel-de-ville et de la dévastation de la bibliothèque. Il se plaint surtout de la disparition de 25 de ses ouvrages, donnés à la bibliothèque de la ville depuis 1834.* Par cette intervention, la lettre est ainsi ramenée à une protestation de caractère personnel.

L'enlèvement de l'aigle (au demeurant non évoqué dans la lettre) a été réclamé, souligne M. Roch, par *plusieurs personnes* à M. Nauzières, alors que celui-ci remplissait la fonction d'adjoint auprès du président de la commission municipale. Sans doute celles-ci voyaient-elles dans la sculpture un emblème impérial plutôt qu'un simple objet d'art. La demande d'Anacharsis Combes pouvait donc apparaître comme suspecte. Ne traduisait-elle pas sa nostalgie pour le Second Empire déchu ? Ancien saint-simonien, il avait en effet mis un temps ses espoirs en Napoléon III pour moderniser et industrialiser le pays.



*Photographie d'Anacharsis Combes en 1862
- Collection particulière.*

Sur un autre plan, la remarque de M. Hilaire ne tend-elle pas à réduire la protestation de l'écrivain sur *la dévastation de la bibliothèque* à un simple problème d'ego ? M. Combes s'intéresserait avant tout aux ouvrages qu'il a écrits !

Quelle réponse le conseil municipal doit-il formuler à cette lettre très critique ?

D'un commun accord semble-t-il, deux points seulement sont retenus : l'enlèvement de l'aigle et la disparition d'ouvrages de la bibliothèque municipale. M. Verdeil propose le renvoi de cette double question à l'administration municipale qui, à son avis, *est compétente pour une solution satisfaisante*. De leur côté, MM Sicard et Hilaire pensent *qu'une enquête doit avoir lieu à ce sujet*.

Finalement, le conseil, sur la proposition du maire, M. Hippolyte Robert, *renvoie cette double affaire à la commission des beaux-arts*.

Par la suite, on n'évoquera plus en conseil municipal les observations de M. Combes. Mais, deux ans plus tard, en 1875, l'arrivée de Mathieu Estadiou, archiviste et historien, à la tête de la bibliothèque permit une sérieuse remise en ordre de celle-ci.

Aimé Balssa

***** CONFÉRENCES DU MOIS *****

Lundi 2 décembre 2019 à 17h 30 – Maison des Associations (salle Jeanne-Cabrol)

Yves Royer

Fêtes, jeux et jouets du Moyen Âge

À l'approche des fêtes de Noël, il nous a paru intéressant d'évoquer les jeux et les jouets de nos lointains ascendants.

Savez-vous ce que sont la Tiphaine ou la Carole ? Le trinquet ou les naidi ? Le nicnocque, le maucontent et le barignin ? Que se passait-il à la fête de l'Âne ou à la quête du May ? Au Moyen Âge, nos ancêtres ne font pas que travailler ou guerroyer : ils jouent et s'amuse lors de nombreuses fêtes.

Venez donc découvrir ces fêtes, ces jeux et ces jouets !

Yves Royer est professeur d'histoire et d'histoire de l'art à Albi.

Mardi 10 décembre 2019 à 17h 30 – Auditorium de la Médiathèque

Jean-Pierre Bastié

La vie tumultueuse du colonel Du Pin (1814-1868)



Personnalité marginale parmi les officiers de son temps, le colonel Du Pin eut pourtant une importance et une célébrité que nombre de généraux, qui le jugeaient peu fréquentable, n'atteignirent jamais. Né à Lasgrais (Tarn) le 28 décembre 1814, élève de Polytechnique puis de l'École d'application d'état-major, il guerroya dans le monde entier. Il fut à la prise de la smalah d'Abd-el-Kader, le 16 mai 1843, se battit en Crimée (1855), fit la campagne d'Italie (1859) puis rejoignit le corps expéditionnaire de Chine où il se distingua par ses travaux hydrographiques, mais aussi par ses activités de pillage. Il fut ensuite une figure de premier plan, très controversée, de la Guerre du Mexique, où ses méthodes peu académiques lui valurent le titre de « monstre des Terres chaudes ». Rentré en France en 1867, il fut affecté à la tête d'un régiment à Montpellier mais mourut l'année suivante, avant ses 54 ans, usé par ses campagnes et ses excès de toutes sortes.

Infirmier clinicien au CHU de Rangueil, Jean-Pierre Bastié est aussi un collectionneur passionné. Il a fondé il y a plus de trente ans l'Académie des armes anciennes qui tient salon tous les ans à Castres. Expert reconnu, il a publié de nombreux articles et plusieurs ouvrages consacrés aux armes anciennes et à leur environnement.

***** FORMATION À LA PALÉOGRAPHIE *****

Lundi 16 décembre 2019 à 17h 30 - Maison des associations : atelier animé par Patrice Laval.

On recherche

Une association tarnaise désirant faire une étude historique sur les clubs d'échecs du Tarn recherche toute information relative à *L'Échiquier castrais*, association fondée vers la fin des années 1950. Merci de communiquer les éléments en votre possession à M. Balssa ou à M. Serres.

Un événement aux Archives municipales

Les Archives municipales de Castres ont reçu il y a quelques mois un don exceptionnel d'archives familiales effectué par des descendants de la famille Sirven : près de 500 documents parmi lesquels une centaine de lettres écrites lors de l'exil de la famille en Suisse (voir Castres Magazine). Un ensemble qui devrait vivement intéresser les chercheurs travaillant sur la célèbre affaire. Nous en reparlerons très prochainement.

CONCERT

présenté par Forum dans le cadre des Dimanches musicaux, avec le concours de la ville de Castres

Dimanche 1^{er} décembre 2019 à 17h – Théâtre municipal de Castres

Quatuor Modigliani

Amaury Coeytaux et Loïc Rio, violons - Laurent Marfaing, alto - François Kieffer, violoncelle

Beethoven, *Quatuor op. 18 n° 4* - Schubert, *Quatuor La jeune fille et la mort* -

Borodine, *Sérénade espagnole* - Barber, *adagio du Quatuor en si mineur op. 11*

Nouvelle exposition au

Centre national et musée Jean-Jaurès

La galerie historique du musée de Castres

du 22 novembre au 7 mars 2019

Au XIX^e siècle, le musée de Castres a constitué une collection de portraits de personnages nés sur les bords de l'Agout ou s'étant illustrés localement : académiciens, religieux, politiques, militaires, industriels, artistes... Cette collection s'est encore enrichie depuis mais ses éléments constitutifs restent la plupart du temps confinés dans les réserves du musée Goya. Cette exposition est donc une excellente occasion de faire sortir de l'oubli ces personnages et ces œuvres. Amateurs de l'histoire locale, courez donc la voir !

Visite thématique au musée Goya

Mardi 3 décembre 2019 à 18h 30

Femmes, je vous aime !

Les portraits féminins dans les collections du musée Goya



Vient de paraître :

Guide du patrimoine du Tarn

sous la direction de Max Assié
avec la participation de : Aimé Balssa,
Robert Fabre, Cécile Montlivier,
Philippe Poux

Éditions Bleu pastel

En vente chez votre libraire - Prix : 29,50 €